Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-045_2026-DE

Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 21

Votants : 22

N° 045-2026

BRANCHEMENT TARIF JAUNE 60KVA POUR LE CAMPING MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13/10/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, TOURCHE Marie-Claire, PECHOULTRES Jean-Baptiste, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis François, DEQUIVRE Corinne, PILKOWSKI Véronique, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume BRUN Anthony, RECART Julien, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, MOQUET Mélody, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovik.

Absents représentés : BAROTTE Marjorie (Procuration à ROUGANIOU Marie)

Absent : BRENAC Cyril

Madame GRAESSER Mylène a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 05/05/2026 concernant le Branchement Tarif Jaune 60 kVA pour le camping municipal – référence : 2 AV 89, le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Réalisation d'un branchement type C4,
- Réalisation d'une tranchée de 15 mètres pour déroulage d'un câble 3x150+70mm2 dans fourreau 110mm depuis le poste pour l'alimentation d'un coffret de coupure,
- Fourniture et pose d'un coffret abri compteur type 'tarif jaune' à côté du coffret de coupure,
- Reprise de l'alimentation en aval du compteur,
- Important : le camping ne pourra être alimenté qu'à condition qu'un Consuel soit fourni pour qu'ENEDIS puisse poser le futur compteur,

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-045_2026-DE

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

Part SDEHG :	9 010€ TTC
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	1 532€ TTC
Total	10 542€ TTC

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Ce projet nécessitant la création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **OUÏ** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APRÉS** en avoir délibéré et à l'unanimité,
- **DÉCIDE** d'approuver le projet proposé par le SDEHG,
- **DÉCIDE** de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG imputé à l'article 65568 de la section de fonctionnement du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
René MARCHAND



Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 031-213105764-20261022-2026-DE

DEFINITIF - B -
Date : 17/08/26

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE
Département de la Haute-Garonne
RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

Interlocuteur SDEHG	Référence du projet	Interlocuteur ENEDIS
M. Mohamed ALAOUI 05.34.31.15.39	02AV0089 liée à 06AU0083 RAC-MPS-25-00551	*ENEDIS - URE Midi Pyrénées Sud* *MOAD-BT ER* *2 rue Roger Camboulives - TSA 10057* *31057 TOULOUSE Cedex 1* **VISA DU CONCESSIONNAIRE**

Maître d'ouvrage et Maître d'oeuvre
SDEHG
9 rue des trois Banquets - CS 58021
31 080 TOULOUSE CEDEX 6
contact@sdehg.fr

Commune(s)
VERNET
31810

Nature des travaux
Réalisation branchement du Camping municipal, issu du poste CAMPING - Avenue du Camping - TJ60kVA

Coordonnées GPS
Latitude : 43.430415°
Longitude : 1.435307°

Mode de financement
[X] PCT* [ ] FACE [ ] Article 8 [ ] 33215 alinéa 4 [ ] Autre:.....
*Montant HT de l'opération : 11 473.04€ Montant PCT (40%): : 4 589.22€

En application de l'article R323-25 du Code de l'Energie (Décret n°2015-1823 du 30 Décembre 2015), relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité, je vous transmets le dossier concernant les travaux cités ci-dessus.
Sauf opposition de votre part, adressée directement au SDEHG dans un délai de 21 jours à compter de l'envoi du présent document, les travaux projetés seront exécutés conformément aux prescriptions technique en vigueur.
Les ouvrages seront mis sous tension au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
Ce document est diffusé par voie électronique. Les destinataires figurent dans le message électronique envoyé.

Service de destinataires

- [X] DREAL Midi Pyrénées*
- [X] M.le maire des communes concernées*
- [X] Service gestionnaire de voirie*
- [ ] Service interministériel de défense et protection civile
- [ ] Service départemental de l'architecture et du patrimoine
- [ ] Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- [ ] Service Natura 2000
- [ ] Service police des eaux
- [ ] Direction départementale des territoires
- [ ] Agence régionale de santé (zone de captage eau potable)
- [ ] Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information
- [ ] Service gestionnaire des réseaux de télécommunications
- [ ] Service gestionnaire des réseaux de transport GAZ TIGF
- [ ] Service gestionnaire des réseaux de distribution GAZ GRDF
- [X] Service gestionnaire des réseaux électrique ENEDIS *
- [ ] Service gestionnaire des réseaux d'eaux
- [ ] Service gestionnaire des réseaux d'assainissement
- [ ] Service gestionnaire de l'aviation civile
- [ ] Service gestionnaire de réseaux de transport guidés
- [ ] Service gestionnaire de réseaux complexes de pipeline
- [ ] Office national des forêts
- [ ] Service gestionnaire des voies d'eaux et de canaux
- [ ] Service gestionnaire de réseaux d'irrigation
- [ ] Autre services :

Destinataires obligatoires

Nom du fichier informatique en référence :

Indice :

Indice	Date	Modification	Dessiné par	Approbation
5				
4				
3	17/08/26	Définitif modifié	JR	VC
2	03/08/26	Définitif	JR	VC
1	06/06/26	Minute	JR	VC

Indice	Date	Modification	Dessiné par	Approbation
10				
9				
8				
7				
6				

OMEXOM
Omexom Distribution Haute Garonne

afaq QSE Qualité Sécurité Environnement AFNOR CERTIFICATION ISO 9001 - ISO 45001 ISO 14001

n°affaire Q.0849588.0.83
Echelle : 200e

zone des travaux

PLAN DE SITUATION SIG

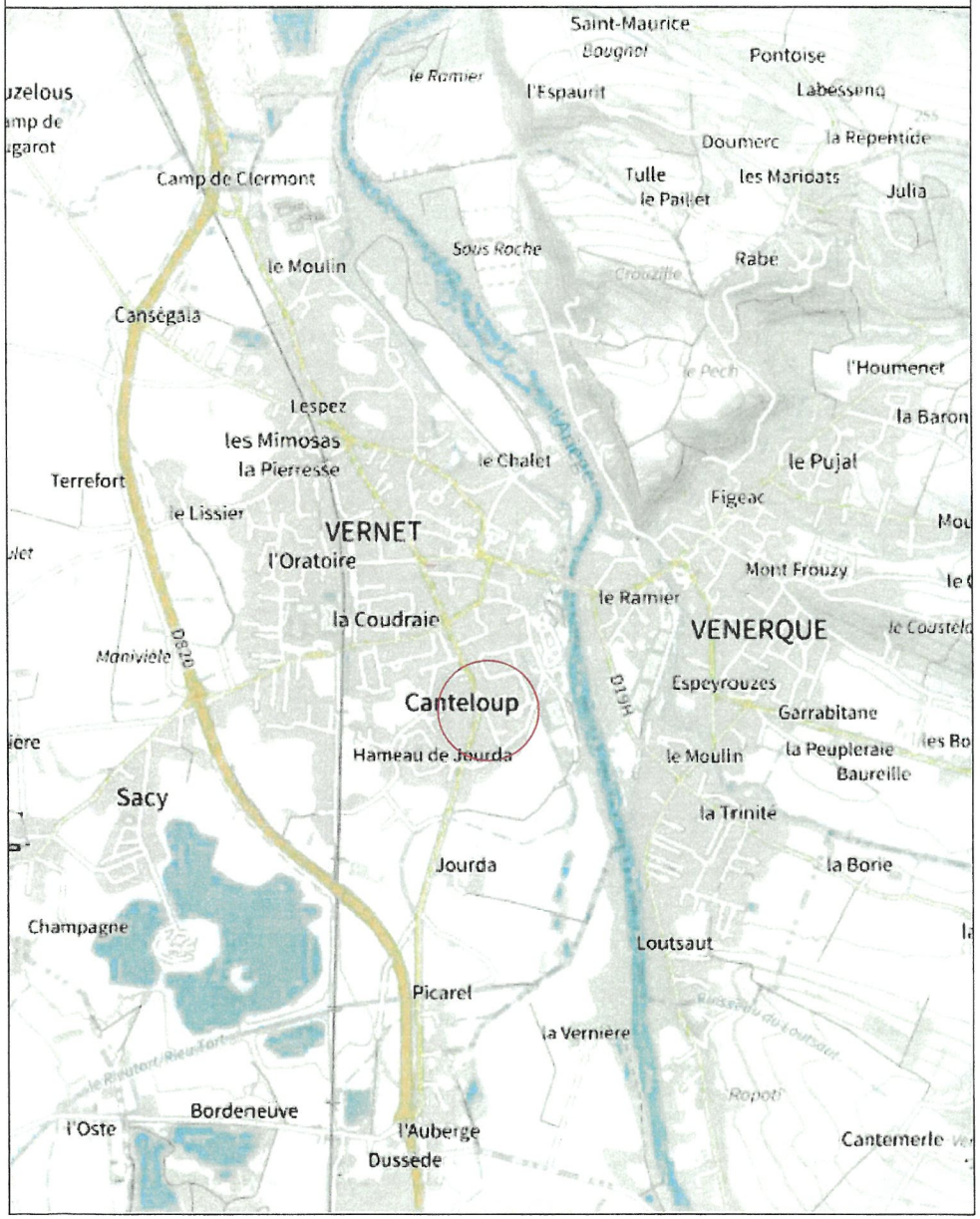

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-2026-DE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

AFFAIRE NUMERO : *RAC-MPS-25-00551*

PRESENTATION DU PROJET

Demandeur: Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne
9, rue des trois banquets, CS 58021, 31 080 TOULOUSE CEDEX 6

Adresse des travaux: Le Camping, VERNET 31810

But des travaux: Réalisation branchement du Camping municipal issu du poste CAMPING

Description: Pose et raccordement TJ 60 kvA en BTA sout. 150²

GRILLE D'ANALYSE DES ENJEUX DU PROJET

A. Partie à remplir pour tous les projets

0.Procédure d'instruction	article R323-25	
1.Compatible avec les documents d'urbanisme	oui	
Si PLU, indiquer le zonage du PLU		
2.En site classé	non	
3.En site inscrit	non	
4.Dans le périmètre de protection d'un monument historique	non	
5.Dans le parc national des Pyrénées	non	
6.Dans une forêt relevant du régime forestier ou protégée	non	
7.Dans le périmètre de protection d'un captage d'eau potable	non	

B. Partie à remplir pour les lignes en partie aérienne

8.Hauteur maximale hors sol supérieure à 50m		
8.Hauteur maximale hors sol supérieure à 12m	non	oui
indiquer la hauteur maximale hors sol:		
10.Avec surplomb ou à proximité d'une voirie	non	oui : gestionnaire
11.Si oui: route nationale ou autoroute non concédée	non	oui
12.Avec surplomb ou à proximité d'une voie ferroviaire	non	oui : RFF
13.Avec surplomb ou à proximité d'une voie navigable	non	oui : gestionnaire
14.A proximité d'autres réseaux aériens	non	oui : gestionnaire
15.Dans une zone de servitude aéronautique	non	oui : DGAC
15.Situé dans un département autre que la Haute Garonne	non	oui
Si oui: fournir une évaluation des incidences Natura 2000		

C. Partie à remplir pour les lignes en partie souterraine

17.A proximité ou sous une voirie	non	oui : gestionnaire
18.Oui : route nationale ou autoroute non concédée	non	oui
19.Avec emprunt d'un ouvrage d'art	non	oui : gestionnaire
20.Avec traversée de cours d'eau	non	oui : ONEMA, gestionnaire
21.A proximité ou sous une voie ferroviaire	non	oui : RFF
22.Dans une zone à risques	non	oui : DDT
23.A proximité d'autres réseaux souterrains	non	oui : gestionnaire
24.Avec impact majeur sur la circulation routière	non	oui : SDIS
25.Dans une zone Natura 2000 de la Haute Garonne	non	oui
au titre de la directive Habitats, Faune, Flore		
si oui: fournir une évaluation des incidences Natura 2000		

D. Partie à remplir pour les postes de transformation au sol

26.Surface supérieure ou égale à 5m²	non	oui
27.Dans une zone inondable	non	oui : DDT

LONGUEURS DES LIGNES (en Km)

Commune	Tension	Mixte	Aérien	Souterrain	Façade	A construire	A renforcer	A déposer
VERNET	B2		X			0.010		
VERNET	B2			X		0.053		
Lg Géographique						0.063	-	-
Lg Electrique						0.066	-	-

MOYENS PROVISOIRES DE REALIMENTATION :	oui	non	Groupe Electrogène			TAPIR	LIAISON	
INTERVENTIONS REALISEES SOUS TENSION :	oui	non	HTA	oui	non	BT	oui	non

SITUATION DU PROJET	Périmètre d'un monument historique	oui	non	Site Classé	oui	non
ZONE PLU :						

POSTE DE TRANSFORMATION	Type :	PRCS	Puissance (kva) : 160
Désignation	P2028 CAMPING		

CARACTERISTIQUES DES LIGNES AERIENNES

	Structure de la ligne		Supports		Armements	Isolateurs	Conducteurs	
Niveau de Tension	Fil nu	Torsadé	Type :	Couleur	Type :	Type :	Nature	Section
BT								

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR LE PROJET

Retour sur l'avis d'exploitabilité : Suite étude de raccordement, pas de contrainte électrique.
Liée à l'affaire RENFO HTA 06AU0083 _ RAC-MPS-25-005922

[Observations CEX]
ADC aval IA 1548 pour dépose H61 Camping et racc RAS pour alim nouveau PRCS CAMPING.
MST des 2 nouveaux départs, 1 vers RMBT qui reprendra le TJ existant(voir si besoin de remplacement) et brcht, et 1 autre vers un 2D
-> NITI sans moyens de réalimentation : 12960.

[Moyens de réalimentation]
Pose de GE au poste CANTELOUP
-> NITI avec moyens de réalimentation : 480.

[Ouvrage à déposer]
Dépose du H61 CAMPING
-> Régime de terre : Périurbain
- Interconnecter la terre des masses HTA avec la terre de neutre BT et vérifier le raccordement de la grappe de postes.
-> Type d'accès : Hors tension.

[Numérotation BT] REMBT : DY2501 - 2D : DY2502
[Numérotation HTA] Nouveau poste: 31574P2028 CAMPING
RAS HTA: 31574E9003

Entreprise chargée de l'étude	Entreprise chargée des travaux
Omexom Distribution Haute-Garonne Chemin de Trégan 31560 NAILLOUX Tél. : + 33 (0) 5 34 60 26 50	Omexom Distribution Haute-Garonne Chemin de Trégan 31560 NAILLOUX Tél. : + 33 (0) 5 34 60 26 50

Maître d'Ouvrage	Maître d'Œuvre
Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne 9, rue des trois banquets CS 58021 31 080 TOULOUSE CEDEX 6	Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne 9, rue des trois banquets CS 58021 31 080 TOULOUSE CEDEX 6

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-045_2026-DE

RESEAU ELECTRIQUE AERIEN

HTA à poser	BT à poser	Branchement à poser
HTA à déposer	BT à déposer	Branchement à déposer
HTA existante	BT existante	Branchement existant
HTA dépose-repose	BT Renforcement	

SUPPORTS EN POSE		SUPPORTS EXISTANTS		SUPPORTS A DEPOSER	
Béton	Bois Contreficheé	Béton	Bois Contreficheé	Béton	Bois Contreficheé
Bois	Bois Haubané	Bois	Bois Haubané	Bois	Bois Haubané
Béton Jumelé	Console	Béton Jumelé	Console	Béton Jumelé	Console
Bois Jumelé	Ancrage	Bois Jumelé	Ancrage	Bois Jumelé	Ancrage

ou IACM à poser	H61 à poser	Poste à poser	Terre TN à créer	Terre TM type J à créer	Séparation de réseau BT
ou IACM éxistant	H61 éxistant	Poste éxistant	Terre TN éxistante		
ou IACM à déposer	H61 à déposer	Poste à déposer	Terre TM		

n°	Angle	PBA
Matériel		
Massif		

n°	Angle	PBA
Matériel		

n°	Angle	PBA
Matériel		

RESEAU ELECTRIQUE SOUTERRAIN

	Moyenne Tension	Basse Tension	Branchement
Ligne projetee			
Ligne existante			
Ligne à deposer et/ou à abandonner Gaine ou Fourreau			

Grille fausse coupure	Borne REMBT à poser	Borne CIBE à poser	Tarif Jaune à poser
Grille d'étoilement	300 450 600 Borne REMBT existante	Borne CIBE éxistant	Boîte à poser
Grille de repiquage	Borne REMBT à déposer	Coffret de sectionnement 2D à poser	Boîte existante

N°	Matériel	N°	Matériel

RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ou PRISE

Câble aérien à poser		Câble souterrain à poser	Boîte EP
Câble aérien à déposer		Câble souterrain à déposer	Coffret prise type "Marché"
Câble aérien éxistant		Câble souterrain éxistant	
		Gaine EP	
Lampe à poser	Lampe éxistant	Candélabre à poser	Candélabre éxistant
Lampe à déposer	Lampe dép-rep	Candélabre à déposer	Candélabre dép-rep
			Commande EP

RESEAU TELECOM

Souterrain à poser	
Chambre Télécom éxistante	Chambre Télécom à poser

RESEAU DIVERS

Eaux pluviales		Eau potable	AEP
Télécom aérien	TEL	Eaux usées	EU
Gaz	GAZ	Télécom souterrain	TEL (plaine terre / sous fourreaux)
Fourreaux seuls		Signalisation (BT)	SL
Réseau de chaleur	CU	Produits chimiques	

zone des travaux

PLAN DE SITUATION SIG

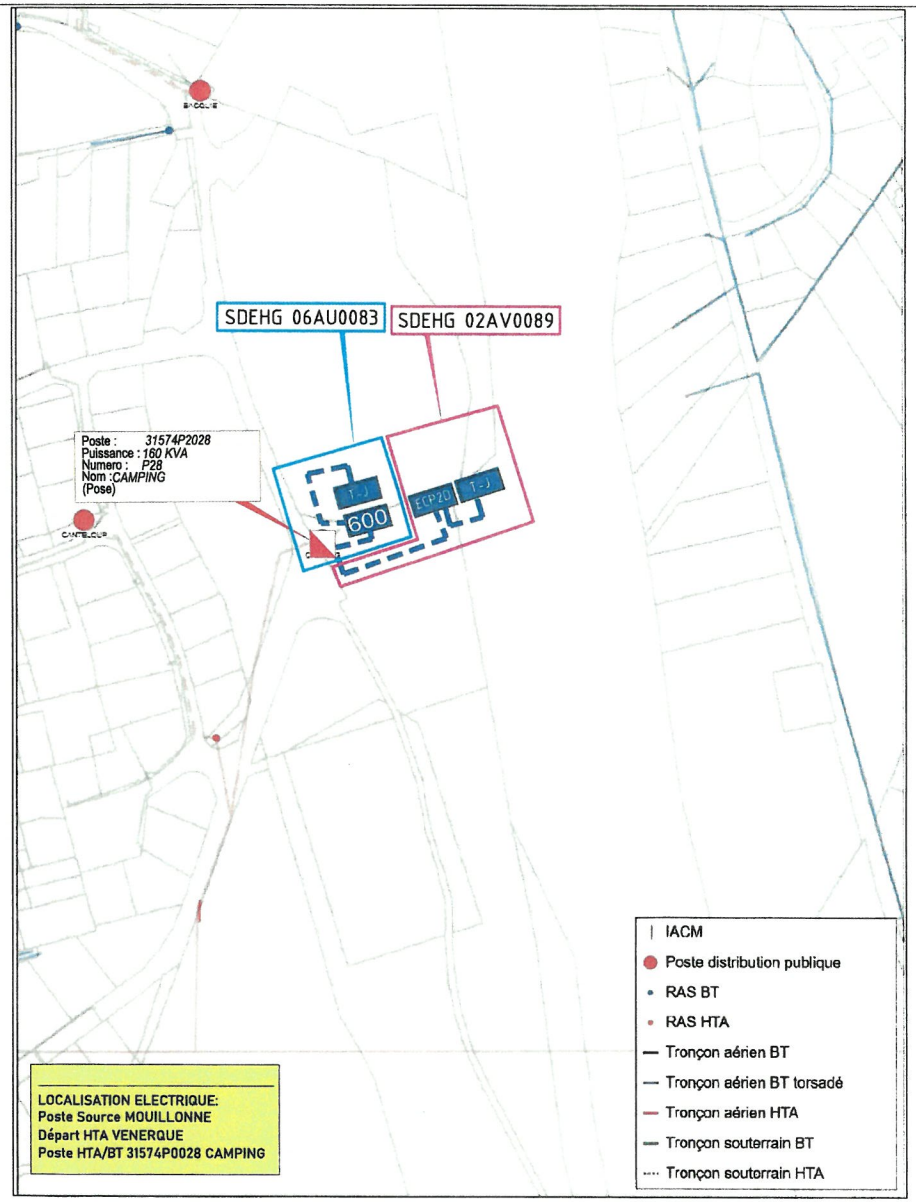

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 031-213105748-20261022-0048_2026-DE

FICHE DE MESURE

RESISTIVITE - PRISE DE TERRE - COUPLAGE

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRISES DE TERRES INDIVIDUELLES

n° Support	Localisation (n° plan ou folio)	Désignation Terre	Valeur max. autorisée (Ω)	Valeur lue Téllumètre Dist. = 4m Prof = 3m (Ω)	Coéff. ©	Résistivité du terrain calculée (Ω)	Forme prise de terre envisagée (Type)	Résistance obtenue par le calcul (Ω)	Valeur prise de terre réalisée (Ω)	Date de la Mesure
A	TJ		50				Type D			

TERRE DU NEUTRE BT

Valeur des prises interconnectées

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DE COUPLAGE ENTRE LA TERRE DES MASSES ET LES TERRES DU NEUTRE

Couplage entre repères	Résistance Terre des Masses RM	Résistance Terre du Neutre RN	Résistance entre Masse et Neutre RMN	Résistance de couplage RC = (RM + RN - RMN) / 2	Coefficient de couplage Masse Neutre K = RC / RM < 0.15

CHOIX ET FORME DES PRISES DE TERRE

TYPE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J1	J2
Résistivité du sol	Boucle à fond de fouille		Piquet		Grille		Serpentin			Etoile	
ρ en Ω m	Poteau périmètre 2 m	Poste HTA/BT périmètre 10 m	3 m	Conducteur vertical 3m	En tranchée 1.40m	En tranchée 2.40m	1 tranchée de 3 m Conducteur 10m	2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 10 m	2 tranchées de 5 m Conducteur 2 x 15 m	3 tranchées de 5 m (patte d'oie)	3 tranchées de 10 m (patte d'oie)
Formule approchée	*R = 1.2 ρ / p*	*R = 1.6 ρ / p*	*R = 0.33 ρ*	*R = 0.38 ρ*	*R = 0.3 r*	*R = 0.2 r*	*R = 0.24 ρ*	*R = 0.14 ρ*	*R = 0.1 ρ*	*R = 0.1 ρ*	*R = 0.06 ρ*
50 Ω m	30	8	17	19	15	10	12	7	5	5	3
100 Ω m	60	16	33	38	30	20	24	14	10	10	6
200 Ω m	120	30	67	75	60	40	48	28	20	20	12
300 Ω m		50	100	113	90	60	72	42	30	30	18
400 Ω m		66	133	150	120	80	96	56	40	40	24
500 Ω m					150	100	120	70	50	50	30
750 Ω m					225	150	180	105	75	75	45
1000 Ω m					300	200	240	140	100	100	60
1250 Ω m									125	125	75
1500 Ω m									150	150	90
Efficace vis-à-vis des courants de foudre et à 50Hz						*Efficace seulement à 50Hz*					

TABLEAU DE SYNTHESE

N° DT / DICT CONJOINTE

Exploitant concerné	Retour	Ouvrage Sensible O/N	Classe de précision	RDV sur site avec exploitant O/N	Récolement O/N	
ENEDIS-DRMPS-GEX-HAUTE GARONNE	☐	Oui	A	Non	☐	Classe A : de 0 à 0.50m Non concernée
GRDF DRSO DIEM OCCITY-	☐	Oui		Non	☐	
SPL SAGe	☐	Non	non concernée	Non	☐	
	☐	Non		Non	☐	

NB : RESEAUX REPORTES A TITRE INDICATIF - DICT ET MARQUAGE / PIQUETAGE IMPERATIF

Dossier Amiante et HAP (enrobés, etc.)

Rapports d'exécution et d'analyse Amiante	☑ non	☐ oui
Le rapport identifie-t-il la présence d'amiante ?	☑ non	☐ oui
Le rapport identifie-t-il la présence de HAP ?	☑ non	☐ oui
Si oui, pour quelle teneur de HAP/Contenu global :	☐ ≤ 50ppm	≤ 500ppm ☐ >500 et ≤ 1000ppm ☐ >1000 ppm

Dossier Technique Amiante dans le bâti (DTA Poste de transformation, immeuble, etc.)

Un des DTA identifie-t-il la présence d'amiante ?	☑ non	☐ oui
Code GDO du poste	....	
	☑ Sans amiante	☐ Avec amiante

CARACTERISTIQUES PAYSAGERES :

Réseaux aériens	☐ non	☑ oui
Réseaux souterrains	☐ non	☑ oui
Travaux liés aux cultures	☑ non	☐ oui

Type de relief.	coteaux	plaines	montagnes	vallons	terrasses	Autres

Site.	urbain ancien	péri urbain	rural continu (bourg, village)	discontinu (ferme, hameau)	Lot. Pavillonnaire

Aires de stockage	lieu : Sur place
Aire de cantonnement	lieu : Sur place

Accès et circulation routières existants à proximité

Nature de voies	Communal	Chemin de terre	National	Départementale
Trafic	Moyen	Important	Local	Heures de pointe

Circuit de randonnée	☑ non	☐ oui
Route touristique	☑ non	☐ oui
Limitation de charges...	☑ non	☐ oui
Circulation piétonne	☑ non	☐ oui
Piste cyclable	☑ non	☐ oui
Voie de transport scolaire	☑ non	☐ oui
Proximité d'établissements scolaires	☑ non	☐ oui

Conducteurs		Pose			Dépose repose			Dépose			Supports						
Catégorie	Section / Tronçon	AM	Sout HTA	Sout BT	AM	TORS		Sout	TORS	TORS	1 I D10	1 I D2,5	1 I D6,5	1 I D8	1 I D16		Dépose
		34	95²	150²	34	3X150+54		95²	3X70+54	3X150+70							
B2	A-ECP2D			1.000													
B2	A-1			13.000													
B2	POSTE-ECP2D			25.000													
Total HTA																	
Total unifilaire																	
Remontée aérienne																	
Poids conducteurs																	
Long. Géographique																	
Total BT				39.000													
Total unifilaire				40,950		10.500											
Remontée aérienne						10.000											
Poids conducteurs -10%																	
Long. Géographique				39.000													

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-045_2026-DE

Commune Du VERNET
Schéma Unifilaire Avant Travaux

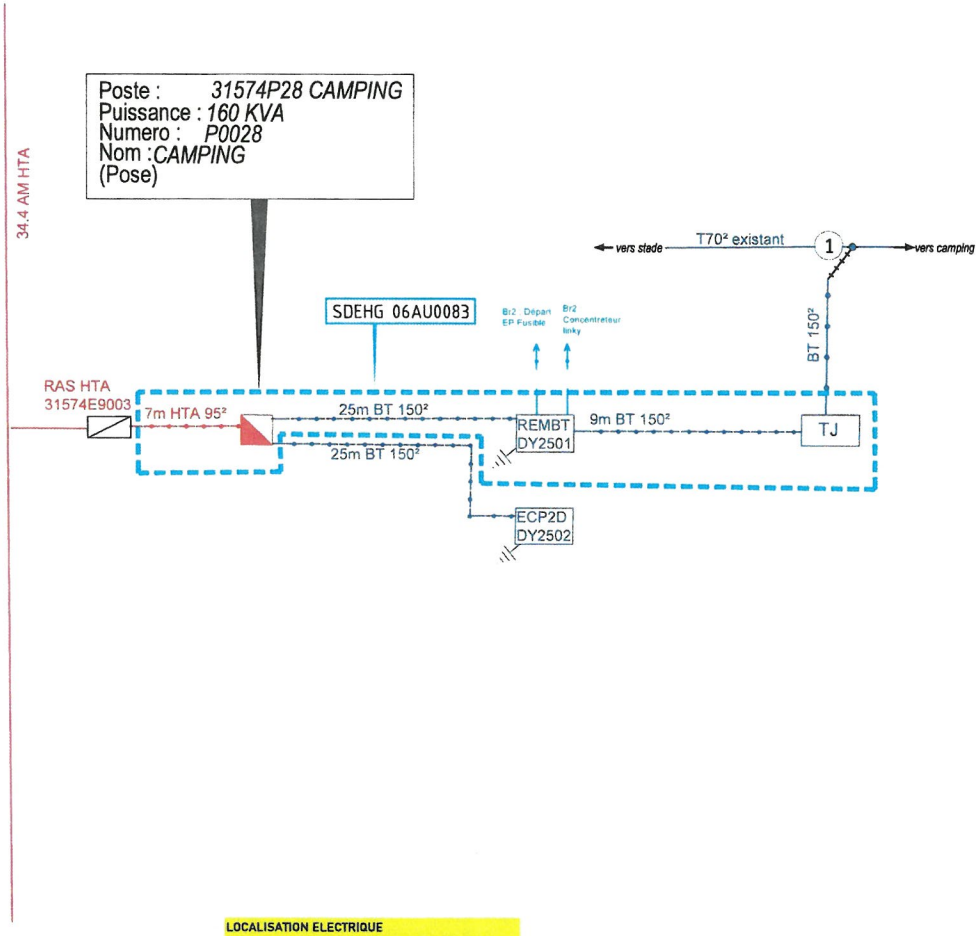

LOCALISATION ELECTRIQUE
Poste Source MOUILLON Départ MOUILC0020
Poste HTA/BT 31574P0028 CAMPING

Commune Du VERNET
Schéma Unifilaire Après Travaux

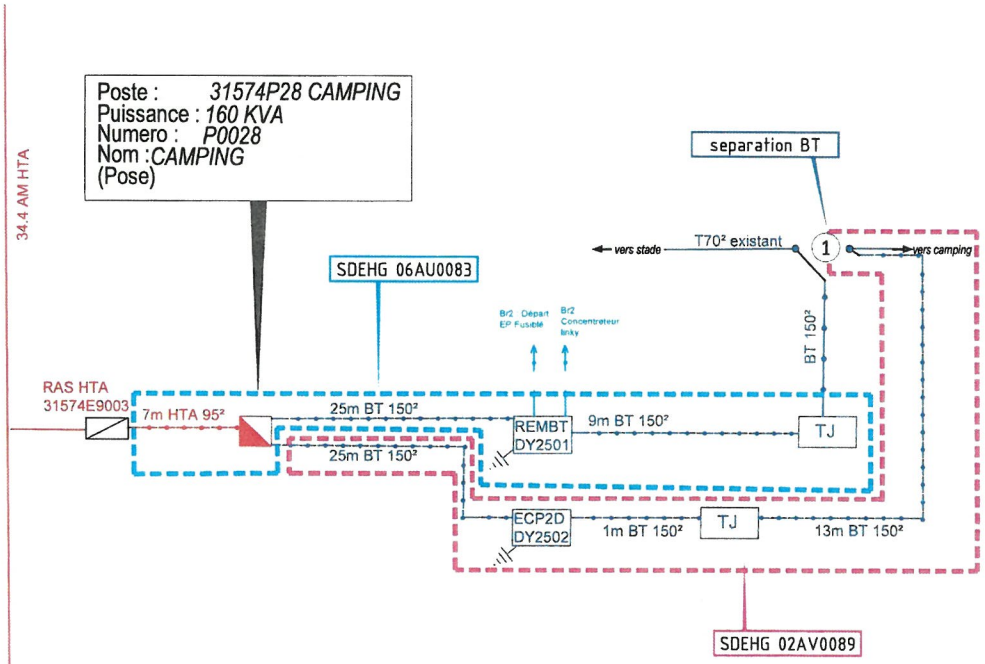

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 23 OCT. 2026
ID : 031-213105745-20261019-045_2026-DE

Commune du VERNET
Schéma souterrain de pose 200e

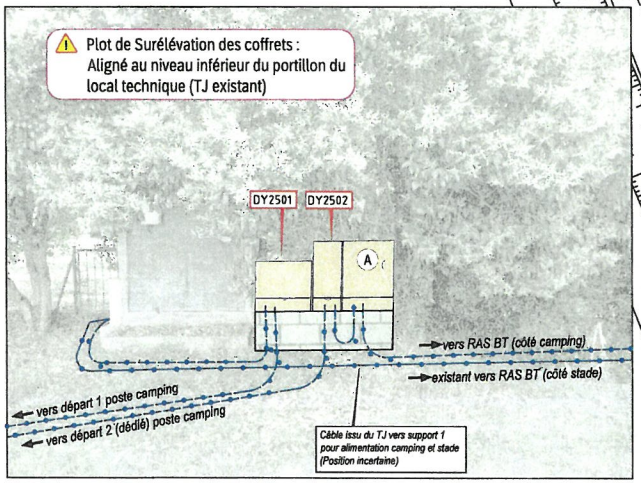

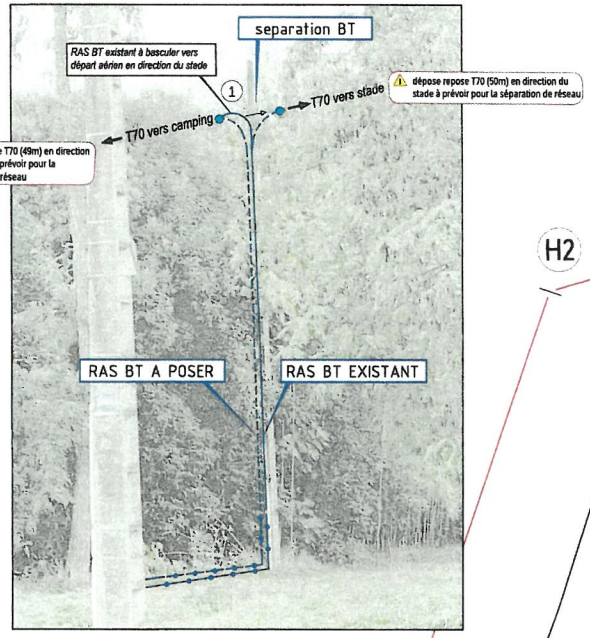

DY2501 — **POSE**
REMBT600 POSE SUR SDEHG 06AU0083 -
aucune interv° (bt)
(*)

DY2502 — **POSE** -ECP2D -
2 POSE E4R 150 (bt)
1 POSE ECP2D (bt)
1 POSE MALT BT (bt)
2 POSE RACC. 150² (bt)
(*)

⚠ DT / DICT CONJOINTES A PREVOIR

Bloc en pierre

DY2502 DY2501 Elagage Futur Cde EP

separation BT

T70 (dép-rep 49m)

T70 (dép-rep 50m)

Câble issu du TJ vers support 1 pour alimentation camping et stade (Position incertaine)

95² à déposer position incertaine

Tronçon : ECP2D-poste ECP2D-(A)

Tronçon : (A) - (1)

COUPE TYPE -T- ESPACE VERT

COUPE TYPE -T- ESPACE VERT

CONCASSE 56CM

sable

31574P2028 CAMPING

H1

H2

23m AM 34.4 BTA

P2028 — **POSE**
POSTE POSE SUR SDEHG 06AU0083 -
1 POSE DEPART TIPI (bt)
1 POSE E4R 150 (bt)
1 POSE RACC. 150² (bt)
(*)

1 — **EXISTANT**
PBA ILLIS. SF
4 DEPOSE CDR CT70 (bt)
1 DEPOSE ES (bt)
3 POSE CDR CT150 (bt)
5 POSE CDR CT70 (bt)
2 POSE EA 1500 (bt)
1 POSE EJAS 150 (bt)
1 POSE GOULOTTE BT (bt)
(*) SEPARATION BTA A PREVOIR

A — **POSE** TARIF JAUNE -
1 POSE ARMOIRE TJ 60KVA (bt)
2 POSE E4R 150 (bt)
2 POSE RACC. 150² (bt)
(*)

TABLEAU DES CONDUCTEURS

POSE	géo	élec
BTS 3X150+70		
SUPPORT 1	15.00	15.75
SUPPORT A	5.00	5.25
SUPPORT DY2502	29.00	30.45
SUPPORT P2028	4.00	4.20
	53.00	55.65
TORS 150²+70		
SUPPORT 1	10.00	10.50
	10.00	10.50

02-CONDUCTEURS

POSE	
BTS 3X150+70	55.65
TORS 150²+70	10.50
3-ACCESSOIRES	
aucune interv°	0.00
DEPOSE	
CDR CT70	4.00
ES	1.00
POSE	
ARMOIRE TJ 60KVA	1.00
CDR CT150	3.00
CDR CT70	5.00
DEPART TIPI	1.00
E4R 150	5.00
EA 1500	2.00
ECP2D	1.00
EJAS 150	1.00
GOULOTTE BT	1.00
MALT BT	1.00
RACC 150²	5.00